

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 15 NOVEMBRE 2019**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 27

L'an deux mil dix neuf

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**TARIFS DE LOCATION DE LA  
SALLE LOUIS ARAGON POUR  
2020**

Etaient présents : MUSY F. DELANNOY JM. NATHIEZ V.  
DOLEZ C. RAMEZ D. BAILLEUX A. GARNERONE L.  
MULON M. PREVOT V. COLLET C. MONSERGENT A.  
FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G. DUMOULIN H.  
BAUDRIN P. PREUVOT R. MOREAU G. THUILLET MP.  
COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEAUX C. RIFF C.

Etaient excusés : DE MULDER A. HAMADI A. COLOMBEL L.  
GOBERT J.

Procurations respectives à : PREUVOT R. FAILLON J. COLLET  
Ch. COLLET C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/11/2019

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 8/11/2019

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. l'Adjoint aux Finances informe l'assemblée de l'opportunité de revoir le tarif de la location de la salle polyvalente Louis Aragon mise à la disposition des particuliers et des associations à l'occasion de vins d'honneur, de repas, de cérémonies diverses.

Le tarif ci-dessous tient compte essentiellement des charges supportées par la commune, à savoir la fourniture d'eau, de chauffage, d'électricité, les frais de mise à disposition du matériel de cuisine, d'entretien et de nettoyage des locaux.

Le Conseil Municipal, considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et après en avoir délibéré, adopte les propositions suivantes applicables avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

	2019	2020
<b>VINS D'HONNEUR</b>		
* personnes de la commune	153,00 €	160,00 €
* personnes extérieures	266,00 €	279,00 €

<b>REPAS FROID</b>		
* personnes de la commune	226,00 €	237,00 €
* personnes extérieures	344,00 €	361,00 €
<b>VIN D'HONNEUR ET REPAS FROID</b>		
* pour une journée :		
* personnes de la commune	277,00 €	290,00 €
* personnes extérieures	401,00 €	421,00 €
* pour le week-end :		
* personnes de la commune	327,00 €	343,00 €
* personnes extérieures	446,00 €	468,00 €
<b>REPAS CHAUD</b>		
* pour une journée :		
* personnes de la commune	388,00 €	407,00 €
* personnes extérieures	566,00 €	594,00 €
* pour le week-end :		
* personnes de la commune	502,00 €	527,00 €
* personnes extérieures	702,00 €	737,00 €

Les sociétés locales ne participeront aux frais d'utilisation qu'à l'occasion de l'organisation de repas pour un montant de 52,00 € (50,00 € en 2019 ).

En considération des services rendus, la mise à disposition gratuite sera consentie au personnel communal, à titre rigoureusement personnel, une seule fois dans l'année, à l'occasion de leur mariage ou remariage, des naissances des enfants ou petits-enfants, communions solennelles ou mariages de leurs enfants, anniversaire decennal des ayant-droits, de leurs conjoints et de leurs enfants.

Conformément à la décision prise par délibération exécutoire du 2 juin 1995, la mise à disposition de la ligne téléphonique fera l'objet de la mise en recouvrement d'un forfait de 8 euros lors des locations de salles.

Toutefois, afin de garantir la commune des défections injustifiées des demandeurs, l'assemblée locale a décidé par délibération du 30 décembre 2003, d'exiger le versement du montant total de la location payable dès réception du titre de recettes émanant de Monsieur le Percepteur en poste à MARLY LEZ VALENCIENNES, deux mois avant la date de location (de date à date). En cas de non paiement dans ce délai, la salle ne sera pas mise à disposition. La présente disposition ne s'appliquera pas aux sociétés locales.

D'autre part, considérant la nécessité de recouvrer le coût représentatif de la vaisselle cassée et du matériel mis à disposition emporté, l'assemblée décide d'appliquer les tarifs ci-annexés.

Envoyé en préfecture le 25/11/2019

Reçu en préfecture le 25/11/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215903691-20191115-20191511\_DELI14-DE

Les montants des locations, des arrhes et des coûts de matériels ou vaisselles seront versés entre les mains de M. le Trésorier Public, Percepteur de MARLY LEZ VALENCIENNES, sur émission d'un titre de recettes, à l'article 752 du budget communal.

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 19 novembre 2019  
La Directrice Générale des Services,



I. SERAFINI

## SALLE LOUIS ARAGON

### COUT DES VAISSELLES ET MATÉRIELS

DÉSIGNATIONS	PRIX	MANQUANT	TOTAL
<b>VERRES</b>			
Limonade vrac	1,40 €		
Ballons n°2 – 25cl	1,40 €		
Ballons n°3B – 15cl	1,40 €		
Ballons n°4 – 14cl	1,40 €		
Ballons n°5 – 10cl	1,40 €		
Coupes champagne	1,60 €		
Scotland – 33cl	1,40 €		
Scotland – 17cl	1,40 €		
Liqueur	1,60 €		
<b>TASSES</b>			
Arcopal	1,60 €		
Bols arcopal	2,40 €		
Bols à chocolat	3,25 €		
<b>ASSIETTES</b>			
Creuses service	2,40 €		
Plates service	2,40 €		
Dessert service	2,40 €		
<b>COUVERTS</b>			
Fourchettes	2,40 €		
Couteaux	2,40 €		
Cuillères à soupe	2,40 €		
Cuillères à café	2,40 €		
<b>PLATS</b>			
Long ovales inox	11,85 €		
Moyens ovales inox	11,85 €		
Ronds inox	11,85 €		
<b>CORBELLES PAIN</b>			
Inox	4,05 €		
Alu	4,05 €		
<b>DIVERS</b>			
Soupière inox	13,45 €		
Plateaux bambou	12,55 €		
Plateaux PVC	7,95 €		
Plateaux inox	12,55 €		
Raviers inox	5,15 €		
Raviers faïence	5,15 €		
Louches sauce ovale	6,25 €		
Louches sauce PM	6,25 €		
Pelle à viande inox	9,55 €		
Pique viande inox	20,45 €		
Pince à viande	9,55 €		
<b>TOTAL 1</b>			

DÉSIGNATIONS	PRIX	MANQUANT	TOTAL
<b>DIVERS</b>			
Fourchette viande	6,25 €		
Couteau à surgelés	6,25 €		
Couteau à poisson	25,05 €		
Couteaux boucherie	15,65 €		
Fusils à aiguiser	9,55 €		
Hachoir	110,05 €		
Scie à pain	6,25 €		
Fouets	9,55 €		
Rouleau pâtisserie	23,75 €		
Couteaux légumes	5,65 €		
Couteaux économes	4,05 €		
Pelle à tarte	10,25 €		
Moule persil	15,65 €		
Cuillère bois	5,15 €		
Spatule bois PM	5,65 €		
Spatule bois M	9,55 €		
Spatule bois GM	19,75 €		
Ecumoires inox	10,25 €		
Coupe œuf	7,95 €		
Tire-bouchon PM	5,65 €		
Tire-bouchon GM	62,85 €		
Salières – poivrières	10,25 €		
Pichets inox	11,05 €		
Saucières inox	11,85 €		
Doseurs pastis	5,15 €		
Doseurs martini	5,15 €		
Décapsuleurs	3,25 €		
Seaux champagne	32,05 €		
Ramasse-couverts	4,90 €		
<b>GROS MATÉRIEL</b>			
Marmite à café	32,05 €		
Marmite alu	79,05 €		
Panier salade	7,95 €		
Essoreuse PM	15,65 €		
Braisière	47,35 €		
Fait-tout alu GM	134,05 €		
Fait-tout inox	103,05 €		
Sauteuses	46,35 €		
Plats à rôtir ali GM	67,05 €		
Bacs alimentaires	39,35 €		
Plaques pâtisserie	26,05 €		
Grilles four CP	13,45 €		
Poêlons	19,75 €		
Trancheuse	134,05 €		
		<b>TOTAL 2</b>	

Envoyé en préfecture le 25/11/2019

Reçu en préfecture le 25/11/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215903691-20191115-20191511\_DELI14-DE

DÉSIGNATIONS	PRIX	MANQUANT	TOTAL
<b>GROS MATÉRIEL</b>			
Bassines alu	134,05 €		
Poissonnière	40,05 €		
Passoires alu GM	67,05 €		
Passoires alu PM	55,65 €		
Culs de poule	34,05 €		
Chinois	21,65 €		
Presse-Purée	39,35 €		
Poêlon sauteur	34,65 €		
Paniers frites	89,55 €		
Ecumoires frites	50,55 €		
Coupe frite + grille	237,05 €		
Planche à découpé bois	32,05 €		
Cafetière électrique	32,05 €		
Ouvre-boîte PM	8,65 €		
Légumier inox	7,95 €		
Bouilloire	23,75 €		
		<b>TOTAL 3</b>	

RÉCAPITULATIF	
<b>TOTAL 1</b>	
<b>TOTAL 2</b>	
<b>TOTAL 3</b>	
<b>TOTAUX</b>	